

dialogue des gouvernements avec leur "champ de responsabilité"; amélioration des mécanismes d'information des gouvernements; modification possible du processus de la décision politique et, en particulier, examen du rôle des groupes de pression; meilleure définition des objectifs politiques, sociaux et économiques que les Canadiens cherchent à atteindre ce qui pourrait déboucher sur des interventions mieux conçues de la part des gouvernements lorsqu'une action d'un groupe quelconque n'apparaît pas conforme à ces objectifs etc.). Encore là donc le paysage s'embrouille et l'atteinte d'un consensus paraît plus problématique lorsqu'on se rapproche des mesures spécifiques à prendre.

Parmi les objectifs économiques d'une politique industrielle pourraient se trouver un plein emploi raisonnable (lequel?), une stabilité raisonnable des prix (laquelle?), une répartition équitable des revenus et une réduction des disparités régionales, une balance des paiements viable, l'accès aux marchés étrangers et une plus grande capacité de soutenir la concurrence internationale, l'utilisation efficace des ressources naturelles du Canada. Mais que signifie une répartition "équitable" des revenus? Les firmes pluri-nationales disposant en matière de fiscalité d'un certain nombre d'options (prix de cession interne ou "transfer prices") qui ne sont pas à la disposition de firmes nationales, quel sera l'effet de la présence de milliers de firmes étrangères au Canada si la poursuite de cette équité dans la répartition des revenus devait exiger une imposition beaucoup plus forte de certaines ou de l'ensemble des entreprises (firmes de l'industrie minière ou pétrolière par exemple)? Comptera-t-on sur les firmes multinationales pour la réduction des disparités régionales? Nous avons vu que des expériences étrangères sembleraient montrer que leur contribution à ce titre pourrait bien ne pas être négligeable tandis que l'expérience canadienne ne semblerait pas justifier un